

[ACCUEIL \(HTTP://WWW.LESECHOS.FR\)](http://www.lesechos.fr)

[BUSINESS \(/\)](#)

[ENTREPRENEURS \(/ENTREPRENEURS/INDEX.PHP\)](#)

[GÉRER \(/ENTREPRENEURS/GERER-UNE-ENTREPRISE/INDEX.PHP\)](#)

FISCALITÉ ET DROIT DES ENTREPRISES

Commissaires aux comptes : leur rôle n'est pas de chercher la fraude

LAURENCE BOISSEAU | Le 28/09 à 08:22



La mission d'un commissaire aux comptes n'est pas de détecter les fraudes.

Alors que s'ouvre le procès des commissaires aux comptes du groupe William Saurin, la multiplication des affaires de comptes trafiqués fait peser le doute sur le métier. Contrairement aux idées reçues, un auditeur n'a pas pour mission de vérifier toutes les opérations comptables d'une entreprise.

Depuis l'**affaire Wirecard** (<https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/actu/0603920252941-fintech-monedo-une-autre-startup-allemande-en-faillite-339762.php>), les commissaires aux comptes sont mis à l'index. Comment EY, auditeur de la **fintech** (<https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/actu/0602650143745-finance-les-fintech-se-reconcilient-avec-les-banques-334646.php>) depuis près de 10 ans, a-t-il pu ne pas identifier une fraude de **1,9 milliard d'euros**, malgré des alertes répétées ? Cette question se pose d'autant plus que ce n'est pas la première fois que les commissaires aux comptes ne voient rien. Parmalat, Enron, Steinhoff, Tesco, Bankia en Espagne, Olympus au Japon, Autonomy, BHS, Pendragon, Carillion, Tesco, NMC Health, Thomas Cook, Gupta en Afrique du Sud. La liste est longue.

Passez au niveau supérieur
I-Pro Series 7 avec I-Refresh



En savoir plus

Haier

Ads by Teads

Pour Mazars et PwC, en première ligne dans l'affaire William Saurin, l'affaire Wirecard tombe assez mal. Chaque scandale déclenche une crise de confiance. « *Le risque est que l'on assiste à une course à l'échalote de la part des régulateurs, éclaboussés par la défaillance de la BaFin, pour justifier de leur efficacité. Il ne faudrait pas que l'auditeur devienne un bouc émissaire* », craint un auditeur.

Lire aussi >> [Affaire William Saurin : les cabinets d'audit sur le banc des accusés \(https://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/affaire-william-saurin-les-cabinets-daudit-au-banc-des-accuses-1249319\)](https://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/affaire-william-saurin-les-cabinets-daudit-au-banc-des-accuses-1249319)

Un des éléments de la chaîne de responsabilité

Un commissaire aux comptes a pour mission de contrôler les comptes ; **son rôle n'est pas de chercher la fraude**. Mais s'il la détecte, il doit la signaler. « *Son travail ne consiste pas non plus de vérifier toutes les opérations, ni d'identifier le moindre écart de stock... Il est l'un des éléments de la chaîne de responsabilité mais ce n'est pas le seul* », explique un expert du secteur.

La justice a bien acté le fait que les commissaires aux comptes ont des obligations de moyens, et pas de résultat. Les sanctions prononcées à l'égard des commissaires aux comptes par le juge de **L'AMF** (<https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/patrimoine-dirigeant/15143814-coronavirus-l-amf-interdit-la-vente-a-decouvert-pendant-un-mois-335930.php>). (Autorité des marchés financiers) dans les affaires Altran ou Carrere, ont été annulées par la juridiction de recours . Cette dernière a confirmé le principe selon lequel les commissaires aux comptes « *mettent en oeuvre un audit leur permettant d'obtenir l'assurance, élevée mais non absolue, que les comptes pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives par leur montant ou leur nature.* »

Dans cette période de doute et de confiance vis-à-vis des auditeurs, certains professionnels de l'audit s'interrogent : ne serait-ce pas le moment de repenser le métier ? Une des pistes pourrait consister à renforcer l'efficacité du contrôle interne dans les entreprises, par exemple en mettant en place des dispositifs qui permettent véritablement aux comités d'audit d'apprécier les risques.

Lire aussi : [Les commissaires aux comptes face au « Big Bang » de la loi Pacte \(https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/gestion-finance/0602665611070-les-commissaires-aux-comptes-face-au-big-bang-de-la-loi-pacte-335114.php\)](https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/gestion-finance/0602665611070-les-commissaires-aux-comptes-face-au-big-bang-de-la-loi-pacte-335114.php)

Des normes pour le contrôle interne

« Aux Etats-Unis, la loi Sarbanes-Oxley, a été la réponse, en 2002, aux divers scandales comptables et financiers comme Enron, Tyco International ou WorldCom. Cette loi a encadré plus sévèrement la production des documents comptables et financiers, avec des sanctions en cas de falsification de bilans pouvant atteindre 20 ans d'emprisonnement. Sans aller jusque-là, la France pourrait imposer des normes au contrôle interne. Car si ce dernier est obligatoire, aucun niveau de qualité n'est exigé », explique un auditeur. « Il n'y a aucun contrôle interne identique », ajoute-t-il

Certains pensent aussi qu'il faudrait donner plus de moyens aux auditeurs, leur permettre d'accéder à plus de documents. « On pourrait élargir la mission à détecter les fraudes, mais ce ne sera pas gratuit. Or, les entreprises ne veulent pas payer », explique un autre auditeur. « Pourquoi ne pas appeler à des états généraux de l'audit, pour qu'ensemble avec les régulateurs, et les pouvoirs publics, nous réfléchissions à ce qu'on attend vraiment de nous », ajoute-t-il.

Dans tous les cas, le procès William Saurin arrive à un très mauvais moment pour Mazars et PwC. De nombreux mandats de certification des comptes signés avant 1994 arrivent à échéance au cours des prochaines années.

Archives : [La fin des commissaires aux comptes dans les PME \(https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/gestion-finance/0302222866892-la-fin-des-commissaires-aux-comptes-dans-les-pme-323174.php\)](https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/gestion-finance/0302222866892-la-fin-des-commissaires-aux-comptes-dans-les-pme-323174.php)

(javascript::void(0);)